

## Rapport d'orientation 2022

Avec le souhait de voir la pandémie s'éloigner cette année, la Sauvegarde de l'Anjou nourrit des ambitions importantes pour 2022.

La première est de renforcer sa capacité d'action et d'animation avec vous, les associations membres, les adhérents individuels et plus largement encore les citoyens du département. Notre fédération est de plus en plus sollicitée sur les sujets environnementaux par une population qui se préoccupe toujours davantage de la protection de la biodiversité, des ressources, de notre maison commune. La volonté des bénévoles de la Sauvegarde est bien présente, mais nous aurons besoin d'appui afin de renforcer notre fonctionnement interne. Nous devons inventer ensemble de nouvelles réponses aux enjeux de transition écologique, pour en faire un projet de société cohérent. Il s'agit de mieux fédérer, de travailler avec de nouveaux alliés, de conforter les réponses concrètes qui émergent pour ne pas subir la crise écologique. L'engagement collectif a maintes fois montré son efficacité pour faire bouger les lignes. Renforçons le pour construire un Monde Vivable !

La seconde réside à mieux prendre en charge les suites à donner aux alertes sur des atteintes à l'environnement signalées par les citoyens au travers de l'application "Sentinelles de la Nature". Développée par FNE et déjà largement utilisée (114 signalements en Maine-et-Loire en 2021), elle bénéficie d'une régulation interne et permet des échanges désormais réguliers avec les services de l'Etat sur les alertes les plus sérieuses. En lien avec FNE Pays de la Loire, il s'agit également de développer le recensement des initiatives favorables à l'environnement.

Et puis, nous avons ce projet « Arbres d'Anjou » qui a lancé ses premières racines en 2019 avec notre inventaire citoyen des arbres et espaces boisés remarquables. Il est déjà doté d'outils numériques opérationnels comme la cartographie participative et l'application smartphone élaborés par les bénévoles de la Sauvegarde, en lien avec des étudiants en informatique.

Il a été conçu comme une réplique positive à des abattages trop nombreux sur l'agglomération d'Angers qui montraient une véritable méconnaissance de notre patrimoine végétal. Il a déjà donné ses premiers fruits par l'intégration, malheureusement partielle, des arbres remarquables par les habitants au sein du PLUi d'Angers Loire Métropole.

Le projet 2022-2023 consiste à étendre progressivement à l'ensemble du département cet inventaire citoyen et à renforcer notre visibilité pour que ce véritable patrimoine naturel et culturel que constituent les Arbres d'Anjou soit mieux connu et respecté .

Il s'agira dès la mi-2022 d'expérimenter des animations culturelles et naturalistes avec les associations membres (promenades botaniques expérimentées en 2019 sur la ville d'Angers, rencontres ciné-théâtre autour de l'arbre, promenades commentées en forêt...) en relançant l'animation du groupe Arbres et en y intégrant de nouveaux bénévoles. Cela devrait nous conduire en 2023 à construire un programme complet d'animations, permettant de développer les sciences

participatives avec la promotion et l'amélioration de nos outils numériques, de multiplier les rallyes botaniques sur différents secteurs du département en renforçant notre équipe d'experts arboricoles, de développer la culture scientifique pour sensibiliser largement sur le rôle de l'arbre, de lancer un volet culturel, avec des conférences, des cinés-débats et des soirées théâtre avec un partenariat qui commence autour de la nouvelle pièce de théâtre de la Cie Patrick Cosnet « L'Arbre qui plantait des hommes »,... Il s'agit également de s'inspirer d'autres actions déjà développées au sein du mouvement FNE autour du bocage, de la préservation des arbres champêtres, également très menacés... et de réaliser des actions de prévention concrètes des arbres existants en généralisant la démarche de protection réglementaire des arbres remarquables du PLUi d'Angers Loire Métropole au sein d'un maximum de documents d'urbanisme et en mettant en place des Chartes de l'Arbre qui permettent de les protéger lors des chantiers.

Nous avons véritablement une forêt de projets autour de l'arbre qui est une excellente porte d'entrée pour aborder de nombreuses thématiques de l'environnement. Et bien évidemment ce programme sur 2 ans devrait permettre de consolider notre organisation interne avec l'identification d'un autre nouveau thème d'animation fédérale pour les années 2024-2025.

Ainsi, pour tous ces projets, la Sauvegarde envisage de recruter un ou une salarié(e) afin de l'accompagner dans ces actions et de permettre un engagement bénévole plus aisé. Pour cela, nous avons besoin de solliciter de nouveaux partenaires (comme le CAUE, Plantes et Cité...), de monter de nouveaux dossiers de financements auprès de l'Etat comme des collectivités publiques... Merci à tous ceux qui ont déjà contribué au démarrage de ces actions structurantes. Nous avons ensemble constaté que pour garder le cap de l'indépendance politique, il est nécessaire de renforcer notre indépendance financière. Pour nous encourager dans cette nouvelle étape, nous avons besoin de nouvelles adhésions et de soutiens financiers.

Notre site en ligne permet déjà de faire des dons à la fédération, de façon régulière ou ponctuelle et notre trésorier est à votre disposition aujourd'hui pour commencer dès maintenant. Parlez de nous aux entreprises ou aux établissements d'enseignement supérieur susceptibles de nous soutenir financièrement (comme l'ont fait déjà des étudiants lors d'une Clean Walk). Et avant l'été 2022, nous engagerons une campagne de financement participatif dédiée au projet Arbres d'Anjou 2022-2023 : merci de la relayer à un maximum de personnes.

Tous ces éléments constituent les orientations que votre fédération vous propose de prendre en 2022.